

Loi n° 2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915

France



Langue :	Français
Catégorie de l'œuvre :	Œuvres textuelles
Genre ou forme de l'œuvre :	Loi
Date :	29-01-2001
Nature du contenu de l'œuvre :	Cette loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915, adoptée par le Sénat en première lecture le 7 novembre 2000 et par l'Assemblée nationale le 18 janvier 2001 contient un article unique : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. » Elle fait partie des quatre lois mémorielles françaises
Domaines :	Droit Histoire
Autre forme du titre :	Loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915 : 2001 (<i>français</i>)

Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF